

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 16 avril 2010
(convocation du 6 avril 2010)

Aujourd'hui Vendredi Seize Avril Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à cpter de 10 h 00
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. TURON Jean-Pierre à M. TOUZEAU Jean
M. AMBRY Alain à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 09 h 55
M. ANZIANI Alain à M. CHARRIER Alain
M. BAUDRY Claude à Mme EWANS Marie-Christine

Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 11 h 00
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard jusqu'à 09 h 55
M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à cpter de 10 h 00
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à Mme COLLET Brigitte
M. ROUYEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine

LA SEANCE EST OUVERTE

Salon de l'Agriculture d'Aquitaine 2010 du 8 au 10 mai 2010 - Parc des Expositions de Bordeaux Lac - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créé en 1973, le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine qui se tient conjointement avec la Foire Internationale de Bordeaux se déroulera du 8 au 17 mai 2010 au Parc des Expositions de Bordeaux Lac. Considérée comme la première manifestation à caractère agricole en France après le Salon International de l'Agriculture de Paris, le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine comporte des manifestations professionnelles de qualité comme Aquitaine, le Marché des Terroirs, le concours des vins d'Aquitaine, les 10èmes assises de l'Origine, le Pôle « Cuisine et Terroirs » ou la ferme d'Aquitaine.

Ce salon s'impose comme un évènement économique incontournable. Depuis 2006, il a lieu sous une halle de plus de 8 000 m² de superficie qui permet d'accueillir les animaux dans les meilleures conditions.

Ainsi, grâce à cette manifestation, quelques 350 000 visiteurs peuvent, chaque année, venir à la rencontre du monde agricole.

Pour l'année 2010, le salon sera organisé autour des thématiques suivantes :

- les grands évènements avec trois manifestations :

- le concours Bordeaux vins d'Aquitaine sera l'occasion pour les 1000 dégustateurs prévus, de tester 3600 échantillons de vins produits en région Aquitaine dans le cadre d'une oenothèque dédiée à la découverte des vins médaillés,
- Aquitanima, salon de la génétique réunit plus de 450 bovins avec la présence de nombreuses délégations étrangères, notamment d'Amérique du Sud, d'Europe Centrale et de Chine qui conforte son caractère international,
- Equitaine, manifestation la plus représentative de l'élevage du cheval en Aquitaine avec la présence d'éleveurs espagnols (des chevaux lourds) et des représentants de pays étrangers pour le Concours international du Pur Sang Arabe (arabian Master). Des poneys, ânes et chevaux de sport compléteront l'effectif des 1 000 équidés attendus.

- **L'agro-alimentaire** a toujours une place privilégiée au salon avec la valorisation de trois thématiques :
- la 12^{ème} édition des Assises de l'Origine autour de conférences et de débats, qui réunira 200 responsables de produits sous le signe de la qualité et de l'origine,
- le Marché des Terroirs qui comportera des animations entre artisans, exposants et consommateurs sur la qualité des produits régionaux avec de nombreuses dégustations et démonstrations.
- un grand jeu de piste permettra de faire découvrir, au travers des questions reliées aux animations, les messages portés par les acteurs du salon.

-La Ferme d'Aquitaine dont ce sera la cinquième édition réunira les activités agricoles de la Région Aquitaine avec deux objectifs :

- une mission économique qui vise à intéresser les organisations professionnelles agricoles, les filières et les partenaires agricoles à ce projet,
- une mission pédagogique qui informe le grand public des diverses facettes de l'économie agricole régionale.

Notre établissement public est sollicité pour reconduire son soutien financier à cette manifestation à hauteur de 14 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T s'élevant à 1 531 000 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
Agro-alimentaire :		Agro alimentaire :	
- Marché producteurs	68 700	Marché des producteurs	49 000
- Cuisine et origines	41 800	Cuisine et origine	60 800
- Restaurant des Saveurs	9 000	Délégués	10 000
- VIP	21 000	Cantine +délég Oetizé	12 800
- Cantine	29 500	CRAA	30 000
Animation	14 400	Equitaine	28 000
Equitaine	72 000	Partenaires	22 000
Animaux	23 600	Ferme	17 000
Ferme	68 000	Subventions :	
Communication	108 930	- Chambres d'agriculture	12 100
Frais généraux	136 215	- CRA	150 000
Technique	41 033	- CUB	14 000
Convention CEB	434 422	- Ville de Bordeaux	3 500
Aquitanima (organ salon + frais techniques)	32 400	- CG47	1 000
Concours des vins	430 000	- CG40	15 000
		- CG33	28 000
		- CG24	1 000
		Divers	900
		Produits financiers	3 000
		Convention CEB*	575 500
		Aquitanima – Frais SRA	15 400
		Concours des vins	430 000
		Concours des vins(participation)	40 000
		Cotisations	3000
TOTAL	1 531 000	TOTAL	1 531 000

Dans ces conditions, compte tenu de l'intérêt de cette manifestation pour l'ensemble des filières agro-alimentaires et élevage, des compétences de notre établissement public en matière d'activités agro-alimentaires, mais également de la notoriété internationale acquise au fil des ans par ce salon, facteur d'attractivité pour la métropole régionale, la Communauté Urbaine qui alloue depuis 1996 une participation, pourrait reconduire cette subvention à même hauteur qu'en 2009, soit 14 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

- Considérant la demande de subvention à hauteur de 14 000 € au bénéfice de l'association l'association Salon de l'Agriculture Aquitaine, pour l'organisation du Salon de l'Agriculture d'Aquitaine qui se déroulera du 8 au 17 mai 2010 ,

DECIDE :

- Article 1 : il est attribué une subvention d'un montant de 14 000 € au bénéfice de l'association Salon de l'Agriculture d'Aquitaine pour l'organisation du salon de l'agriculture d'Aquitaine du 8 au 17 mai 2010,

- Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire,

- Article 3 : la dépense correspondante est inscrite au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 92, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 avril 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 AVRIL 2010**

PUBLIÉ LE : 28 AVRIL 2010

M. JEAN-CHARLES BRON